

Philippe Grandcoing

Les demeures de la distinction. Le phénomène châtelain dans le département de la Haute-Vienne au XIX^e siècle

Thèse de doctorat en histoire sous la direction d'Alain Corbin, Université Paris I, 3 volumes, 621 f° + annexes, 26 mai 1997, jury constitué de Claude-Isabelle Brelot (présidente), Alain Corbin, Jean-Pierre Chaline, Christophe Charle et Jean El Gammal, mention très honorable et félicitations du jury.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Philippe Grandcoing, « Les demeures de la distinction. Le phénomène châtelain dans le département de la Haute-Vienne au XIX^e siècle », *Ruralia* [En ligne], 02 | 1998, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 25 janvier 2015.
URL : <http://ruralia.revues.org/49>

Éditeur : Association des ruralistes français

<http://ruralia.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://ruralia.revues.org/49>

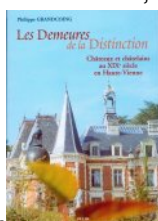
Document généré automatiquement le 25 janvier 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Philippe Grandcoing

Les demeures de la distinction. Le phénomène châtelain dans le département de la Haute-Vienne au XIX^e siècle

Thèse de doctorat en histoire sous la direction d'Alain Corbin, Université Paris I, 3 volumes, 621 f° + annexes, 26 mai 1997, jury constitué de Claude-Isabelle BreLOT (présidente), Alain Corbin, Jean-Pierre Chaline, Christophe Charle et Jean El Gammal, mention très honorable et félicitations du



jury.

- 1 Ce travail, qui a pour but d'étudier le phénomène châtelain au XIX^e siècle dans un cadre local, s'inscrit dans le mouvement historiographique remettant en cause une vision par trop schématique de cette période. Cette vision reposait sur les seuls éléments porteurs d'une apparente modernité rompant avec le passé. La réflexion menée à l'échelle européenne par Arno J. Mayer, les enquêtes régionales consacrées à des groupes sociaux longtemps considérés comme des survivances d'un autre âge, en particulier la noblesse, ont montré combien cette vision pouvait être faussée. Si la Révolution française apparaît encore comme une période charnière, elle n'est plus ce moment de rupture qui, dans un double mouvement, antithétique et simultané, détruisait l'ancien monde pour en construire un nouveau. Elle est plutôt la référence par rapport à laquelle se sont élaborés ou modifiés des modèles culturels et des comportements sociaux. Le château n'échappe pas à cette évolution. Pour nombre d'architectes et de lexicographes du XIX^e siècle, le château n'a plus de raison d'être, car inadapté à la structure économique et sociale de la France post-révolutionnaire. Mais, dans un même temps, ils ne peuvent que constater sa persistance. Pierre Larousse, dans son *Dictionnaire universel*, souligne ainsi que « le château n'existe plus », mais que « les châteaux sont nombreux, plus nombreux qu'ils ne le furent jamais ».
- 2 Il y a donc un écart apparent entre une réflexion théorique sur la modernité politique, sociale et architecturale et la réalité d'une pratique qui est réinterprétation du passé et programme pour le présent. En outre, le château du XIX^e siècle est l'héritier d'une tendance antérieure à 1789 qui a vu le progressif réaménagement de ses fonctions : le château n'est plus seulement centre d'une seigneurie mais aussi riche résidence champêtre, évolution dont témoigne la diffusion du terme de maison de plaisance au XVIII^e siècle. Aussi, la Révolution, en faisant voler en éclats la seigneurie a-t-elle hâté cette évolution, rendant possible la multiplication des châteaux au XIX^e siècle. Mais, dans le même temps, par sa lutte contre l'Ancien Régime, elle a renforcé l'image d'un château symbole de domination et d'oppression, centre de l'ancien pouvoir féodal et repaire des ennemis de la Révolution.
- 3 Comprendre comment se résolvait la tension entre ces deux dimensions du château fut le but de cette enquête. La démarche consista à étudier le regard porté sur le château par les contemporains, qu'il s'agisse de descriptions ou de recensions, mais aussi à reconstituer la réalité châtelaine dans son évolution chronologique, dans sa composition sociale et dans les rapports entretenus avec l'habitation et avec la société locale. Le *corpus* constitué témoigne de ce réaménagement des fonctions et des images du château. À la fin du siècle, travaux d'érudits locaux, annuaires départementaux, annuaires mondains parisiens et *Annuaire des châteaux* en mentionnent 671 dans le département de la Haute-Vienne, dont 291 ont été construits après

1830. Mais cette liste est fort hétérogène. À travers la mention, ou l'absence de mention, dans telle ou telle source se dessinent plusieurs figures du château. L'étude de ces variations permet de comprendre quels critères et quelles fonctions établissaient une frontière entre le château et les autres logis. Pour certains, en particulier pour la noblesse revendiquée, il est un moyen d'affirmer une excellence sociale en se conformant au modèle aristocratique du logis ancestral ancré dans une continuité territoriale et historique. Il correspond également à la persistance du goût pour la résidence multiple, qui transcende les clivages noblesse/bourgeoisie, quoique la noblesse accordât une plus grande importance au château dans ses pratiques résidentielles. Il est aussi perçu comme la demeure du notable rural et connaît à ce titre les mutations des critères de la notabilité. Si la grande propriété reste un important moyen d'influence, s'affirment également d'autres éléments, tels que l'exercice d'un mandat électoral, celui d'une profession en ville, une rapide ascension sociale ou encore un mode de vie spécifique, symbole de modernité et d'accès au monde du loisir. Or, dans une contrée où les écarts sociaux sont peu accentués, il semble que l'on ait été sensible à cette altérité. L'existence de « châteaux de maçons », construits par des enfants du pays enrichis par l'émigration temporaire à Paris en est le témoignage le plus éclairant. L'appréciation de l'esthétique du château relève d'un même processus de distinction. Elle se fonde en partie sur l'ancienneté du site, des murs ou du recours à une architecture historicisée. Mais les autres éléments introduisant une rupture par rapport à l'environnement sont également pris en compte. Les aménagements paysagers autour du logis, voire ceux de la propriété agricole, la modernité ou l'importance de l'édifice, dans une région où le bâti rural est de piètre qualité, sont autant de critères établissant aux yeux des contemporains une frontière entre le château et le commun des habitations. Aussi rares sont les châteaux correspondant à un archétype, celui des anciens logis seigneuriaux, ayant conservé tout ou partie de leurs vieux bâtiments, au centre d'une grande propriété et restés depuis des siècles dans la même famille. À l'inverse, le département compte de nombreuses demeures qui, ailleurs, ne seraient point regardées comme des châteaux, mais qui bénéficient ici de la rareté des grands édifices et de la hiérarchisation binaire de l'habitat, opposant la « maison » paysanne au « château » du notable.

- 4 Cette représentation du château vers 1900 semble résulter d'une évolution du modèle de la résidence châtelaine au cours du siècle. En effet, la Révolution française a, dans un premier temps, conduit à une assimilation entre château et Ancien Régime. Si les destructions et les ventes sont rares, en revanche, discours et gestes symboliques ont profondément altéré la figure du château. Désormais, il est perçu comme un emblème d'une société disparue mais que d'aucuns cherchent à faire renaître. Le regard érudit se focalise sur la ruine, témoignage de cette évolution ; les paysans montrent leur hostilité aux éléments pouvant rappeler les anciens privilèges seigneuriaux, notamment les girouettes, alors que la noblesse s'efforce dans son discours sur la Révolution de nier l'idée d'une rupture, préférant montrer comment les révolutionnaires n'ont pu détruire ni le lien entre la noblesse et le château, ni l'attachement des paysans à leur ancien seigneur.
- 5 Mais la Révolution a introduit d'autres ruptures. Par les transferts fonciers qu'elle a générés, elle a permis à une fraction de la bourgeoisie urbaine d'accéder au statut de grand propriétaire rural. Ces bourgeois ont alors entrepris, en particulier sous la Monarchie de Juillet, de bâtir sur leur domaine un logis champêtre, tout en restant attachés à une résidence principale en ville, où ils exercent leur profession. Au terme de château, socialement et politiquement trop connoté, ces bourgeois, influencés par les idées de Jean-Jacques Rousseau et le modèle de l'*otium* antique, préférèrent ceux de « campagne » ou de « maison de maître », ce qui correspond à un attrait pour la campagne comme cadre de vie, mais aussi comme lieu d'une activité économique. La noblesse a quant à elle entrepris un retour aux champs, où elle s'adonne à l'agriculture, où elle rebâtit des demeures mises à mal par la Révolution. En outre, les difficultés financières du début du siècle l'ont fréquemment conduite à sacrifier son patrimoine urbain, même si la double résidence reste pour elle un idéal.
- 6 Cette situation, encore dominée par les références à l'Ancien Régime, a connu à partir des années 1850 de profonds bouleversements. En effet, la période 1860-1890 marque l'âge d'or du château au XIXe siècle. Elle se caractérise tout d'abord par la multiplication

des chantiers. Industriels et entrepreneurs bénéficient de la croissance économique, tandis que les grands propriétaires tirent profit des progrès de l'agriculture. Ces années marquent ainsi l'apogée des rentiers du sol, vivant la majeure partie de l'année dans leur château. De surcroît, les événements politiques, en particulier les années 1870-1871, ont amené les notables conservateurs à s'intéresser davantage au monde paysan, à résider plus longtemps à la campagne, à faire construire ou reconstruire une demeure dont la réalisation devient également projet social. C'est l'époque où Frédéric Le Play installe son fils à Liguier afin d'y appliquer les idées de la Réforme sociale. C'est également l'époque où quelques légitimistes bâtissent des « châteaux de rêve », transcrivant dans la pierre leurs aspirations politiques et religieuses.

7 Mais ces années sont également marquées par l'élargissement de l'éventail des fortunes châtelaines. Apparaissent notamment des châteaux de parvenus ou d'industriels dont le luxe tranche avec les réalisations antérieures. Ces demeures d'exception ne s'affranchissent cependant pas des normes esthétiques alors en usage ; elles n'en sont qu'une forme paroxystique. Car c'est également sous le Second Empire que se met en place, avec un certain retard inhérent à une province pauvre, l'archétype architectural qui domine la période : tours rondes ou pavillons carrés encadrant un corps de logis central, silhouettes plus complexes et plus « pittoresques », matériaux nouveaux dans la région brique, calcaire, ardoise et architecture historisante s'imposent à tous les bâtisseurs, quelles que soient leurs origines sociales. Aussi les choix esthétiques sont-ils tout autant tributaires du niveau de fortune du châtelain que de ses orientations politiques.

8 Le quart de siècle précédant la Première guerre mondiale voit la disparition de cette homogénéité des réalisations. Désormais un nouveau type architectural entre en concurrence avec le château : la villa. Celle-ci se distingue par la modernité de son style, son plan plus ramassé, mais aussi par ses usages. En effet, elle est l'aboutissement d'une tendance qui se dessine tout au long du siècle : la progressive transplantation à la campagne du mode de vie et du confort urbains. Mais, en raison de la structuration binaire du bâti sur le plan local, le terme n'a pas réussi à s'imposer. En revanche, la villa a fortement influencé les ultimes constructions châtelaines. En effet, celles-ci témoignent d'un déclin de la fonction économique : la propriété foncière y est moins importante, voire se réduit au seul parc. En outre, leur style s'affranchit du modèle antérieur pour présenter des aspects beaucoup plus divers. Parallèlement, le groupe des châtelains évolue rapidement. La noblesse n'occupe plus qu'une position marginale alors que la moyenne bourgeoisie du commerce et des professions libérales voit croître ses effectifs. Aussi le château est-il de plus en plus le lieu d'une résidence temporaire. De surcroît, l'amélioration des moyens de transport permet de développer la pluri-résidentialité sans pour autant couper les liens avec la campagne. C'est ainsi que la résidence parisienne s'est considérablement développée parmi les châtelains appartenant à une élite désireuse de participer à la vie mondaine et aux activités économiques et/ou politiques de la capitale. Désormais, le château apparaît de plus en plus comme un îlot de civilisation urbaine dans un océan rural, et ce tant pour la noblesse que pour la riche bourgeoisie. La modification des rapports à la résidence châtelaine témoigne ainsi de la constitution d'un espace national homogène, un espace maîtrisé grâce aux moyens de transport modernes par la strate supérieure des châtelains.

9 L'urbanisation du mode de vie châtelain s'en trouve donc renforcée. Or l'affirmation du château comme cadre de pratiques résidentielles spécifiques constitue un élément essentiel au XIXe siècle pour comprendre les classifications du bâti. En effet, par son architecture, ses aménagements intérieurs, son décor, mais aussi par les activités qu'il abrite, il s'intègre dans les nouveaux processus de distinction qui se substituent aux hiérarchies de la société d'ordres d'Ancien Régime. L'intérieur du logis répond de plus en plus aux normes contemporaines élaborées pour l'appartement bourgeois. Chaque pièce reçoit une attribution et une décoration spécifiques. L'espace de la vie privée se dissocie progressivement de ceux de la vie sociale et du monde des serviteurs, la séparation s'effectuant généralement sur le mode vertical. Le monde ancillaire est rejeté au sous-sol ou sous les toits tandis que le rez-de-chaussée abrite les pièces de réception et que les appartements privés se cantonnent à l'étage. À l'extérieur, le logis s'éloigne des communs et des bâtiments agricoles et le parc dresse une barrière végétale

face à l'univers paysan. Ces réaménagements renforcent l'altérité du château. De moins en moins centre de pouvoir, il est le lieu où se lit une différence sociale fondée sur la qualité des aménagements, la modernité des dispositifs protégeant la vie privée ainsi que la richesse du décor. Cette transformation du cadre de vie concerne tous les châtelains : nobles et bourgeois achètent un même mobilier moderne et se conforment aux normes de l'époque en matière d'habitat. Mais peuvent également se lire dans les détails du décor et de l'ameublement les hiérarchies et les différences au sein de cet univers. Se constituent ainsi quelques bibliothèques importantes et quelques collections dans des châteaux appartenant à l'élite. Or, la noblesse entretient des rapports spécifiques à ce type d'objets. Il s'agit pour la plupart d'objets hérités, montrant l'excellence culturelle et l'ancienneté du lignage. À l'inverse, dans la bourgeoisie, ils attestent de la qualité du jugement esthétique du propriétaire, du cosmopolitisme de sa culture ou révèlent ses capacités financières.

- 10 Le mode de vie châtelain témoigne également de ces nuances. Si, pour la plupart, le séjour aux champs permet de jouir d'une nature domestiquée, grâce aux promenades ou à la chasse, et de se consacrer à la gestion du domaine, il est pour certains l'occasion de s'adonner au loisir cultivé, lecture, écriture ou musique. De même, seule la strate supérieure des châtelains pratique une sociabilité spécifique, reposant sur la chasse à courre les spectacles, les bals ou les visites de château à château, alors que pour beaucoup n'existent que des relations de famille et de voisinage. La vie au château apparaît aussi comme un temps privilégié, en dehors des contraintes de la ville, au contact d'une nature et d'un monde paysan perçus sur un mode idyllique. Elle permet aussi à certains d'opérer un ré-enracinement symbolique sur la terre ancestrale, alors que l'évolution politique et économique de ce siècle les a amenés à séjourner de plus en plus longtemps dans des villes de plus en plus lointaines. Par le séjour champêtre, il s'opère une valorisation affective du château, tant pour la noblesse que pour la bourgeoisie.
- 11 Ces différents éléments construisent la perception de l'altérité châtelaine chez les populations environnantes. Celle-ci est renforcée par l'attitude des châtelains à l'égard du village. Si certains ont tenté d'établir ou de rétablir un lien social avec la paysannerie en pratiquant « l'évergétisme municipal » ou la charité, la plupart se sont contentés d'entretenir des relations étroites avec leurs seuls employés, domestiques et métayers. Ils ont avec eux des rapports paternalistes, les invitant à certaines fêtes données au château ou les honorant de leur présence à l'occasion d'événements familiaux, baptêmes, mariages, *etc.* De même, les dons châtelains se sont progressivement cantonnés aux œuvres de l'Église, ce qui, dans une région précocement déchristianisée, a contribué à les isoler. En outre, l'effritement de la puissance foncière châtelaine a entraîné le déclin de leur influence économique. Aussi enregistre-t-on dès les débuts de la III^e République un recul du pouvoir politique des châtelains, recul qui s'accroît à la Belle Époque, alors que le Second Empire avait marqué l'apogée de leur présence dans les mairies. Seuls quelques grands propriétaires et des notables servant de médiateurs entre le village et les sphères politiques ou économiques supérieures ont réussi à maintenir leur influence. Mais cette évolution résulte également de phénomènes extérieurs au monde châtelain. Le déclin des notables locaux traditionnels au profit d'élites de stature nationale et le précoce ancrage à gauche du département ont aussi contribué à l'isolement du château.
- 12 Aussi les rapports entre paysans et châtelains ne sont-ils tendus que durant la première moitié du siècle. La défense des droits d'usage de la communauté face au grand propriétaire, la méfiance à l'égard de tout symbole rappelant l'Ancien Régime girouettes et banc d'église, pour l'essentiel cristallisent le mécontentement. Toutefois, celui-ci ne revêt qu'exceptionnellement une forme violente. En outre, il ne s'agit presque jamais de mouvements exclusivement antichâtelains, soit qu'ils participent d'antagonismes plus généraux entre riches et pauvres, soit que les luttes politiques fassent du châtelain engagé dans le camp adverse une victime désignée de la colère paysanne. À partir du Second Empire, il semble que le château, dont le poids économique et politique régresse, ne soit plus à même de susciter l'animosité. Désormais, les clivages politiques opposent riches et pauvres, au-delà de toute référence à l'ancienne société féodale. Le château devient alors simple lieu de villégiature pour individus fortunés. Il n'est plus lieu de pouvoir, mais espace de mise en scène de l'altérité sociale. L'évolution, amorcée dès l'Ancien Régime, accentuée par la Révolution, est alors en passe de s'achever. Peu à peu

dépouillé de ses fonctions de domination, le château tend de plus en plus à n'être qu'une enveloppe de pierres. La Première guerre mondiale, en mettant un terme à l'édification de châteaux a sans doute parachevé cette évolution. Ce n'est qu'à partir de 1914 et non de 1789 que le château devient une demeure du passé.

Pour citer cet article

Référence électronique

Philippe Grandcoing, « Les demeures de la distinction. Le phénomène châtelain dans le département de la Haute-Vienne au XIX^e siècle », *Ruralia* [En ligne], 02 | 1998, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 25 janvier 2015. URL : <http://ruralia.revues.org/49>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Entrées d'index

Chronologique : XIXe siècle